

L'espace du rapport à la France : tentatives d'interprétation

Jean-Robert HENRY*

Pour la France comme pour l'Algérie, la trame des liens tissés avec l'autre société constitue un des rapports les plus structurants au monde extérieur, au-delà des strictes données économiques. Ces relations extrêmement denses, contradictoires et multifformes, à la fois politiques, civiles et culturelles, forgées à la guerre comme à la paix, ont largement contribué à la définition mutuelle des identités et constituent aujourd'hui un facteur important de l'évolution de chacune des deux sociétés.

Cette interaction souvent évoquée pour caractériser la nature des rapports entre la France et l'Algérie¹, reste cependant **difficile à saisir** et analyser en trouvant un angle d'approche global, qui rende compte de sa complexité dans le passé comme dans le présent, de ses crises comme de ses mutations.

Quand on regarde les choses depuis la France, la comparaison avec les rapports franco-allemands vient à l'esprit pour ses ressemblances et ses contrastes.

Du côté des similitudes, le début des années 60 a été décisif pour la métamorphose de ces deux relations cruciales pour la société française : "l'été franco-allemand" de 1961, qui a scellé quinze ans après la guerre la réconciliation entre les deux "ennemis héréditaires" a été suivi de peu par les accords d'Evian qui ont mis fin à la colonisation outre-Méditerranée et instauré sans attendre la "coopération". Dans les deux cas, il s'agissait d'exorciser et de dépasser des passés traumatisants. Mais ces deux *processus de réconciliation* s'inscrivaient dans des perspectives divergentes : alors que le rapprochement franco-allemand, fondateur de la nouvelle Europe, visait à engager les deux pays dans un avenir commun, la "coopération" franco-algérienne assumait, de son côté, le divorce politique entre la métropole et son ancienne colonie, qui cessait d'appartenir à l'espace "européen". Cette coopération bilatérale a ensuite cohabité avec la relation euro-méditerranéenne, dont la

* Directeur de recherches au CNRS, Aix en Provence, IREMAM.

¹ Hargreaves, A. et Hefferman, M., (éd.), french and algerian identities from colonial times to the present, Actes du Colloque de Loughborough, The Edwin Mellen Press, 1992.

dynamique ambiguë induit à son tour des effets complexes sur les rapports bilatéraux.

Malgré cette apparente disjonction des destins, l'imbrication des sociétés algérienne et française est restée extrêmement forte. La capitalisation des échanges humains et culturels a construit une proximité sociétale franco-algérienne beaucoup plus étroite, paradoxalement, qu'entre la France et l'Allemagne. De part et d'autre de la Méditerranée, plusieurs millions de personnes ont eu un rapport humain direct avec l'autre société dans des conditions extrêmement diverses (en France : les émigrés algériens, les « européens » rapatriés, les harkis, les soldats de la guerre d'Algérie, les coopérants, sans oublier les phénomènes de métissage décrits par Michèle Tribalat...). La communication télévisuelle est à la fois beaucoup plus forte et beaucoup plus asymétrique qu'à travers ARTE.

De façon générale, la porosité culturelle entre l'Algérie et la France a peu d'équivalents dans les rapports de chacune de ces sociétés avec d'autres : l'usage du français s'est développé et confirmé comme une donnée reconnue du paysage culturel algérien, tandis que l'islam est devenu une composante incontournable de la société française, comme on l'a vu à l'occasion des controverses sur la représentation du culte musulman et sur le voile, mais aussi à l'occasion des avatars successifs de l'affaire irakienne.

Cette imbrication entre les sociétés a été fortement mise en lumière par les manifestations de l'Année de l'Algérie, qui ont bousculé le cadre officiel initial et mobilisé de façon inattendue les sociétés civiles, tout en prenant à contre-pied l'atmosphère de « guerre des cultures » qui dominait la scène internationale en 2003. Mais elle s'est révélée aussi en bien d'autres occasions au cours des dernières années : échos populaires des visites officielles, lectures en France de la crise algérienne des années 90 puis relectures de la guerre d'Algérie, manifestations de solidarité lors de catastrophes naturelles, retombées en Algérie des débats français sur la laïcité...

C'est peut-être la crise algérienne des années 90 qui a le plus contribué à souligner la prégnance du rapport franco-algérien mais aussi sa difficulté à le caractériser. Tout ce qui était dit ou montré en France sur la "seconde guerre d'Algérie", toutes les polémiques sur ses facteurs internes et externes, ont mis en évidence la forte résonance algérienne dans la société française et l'absence d'indifférence au drame qui se jouait outre-Méditerranée. En même temps, cette crise suscitait un sentiment global de perplexité sur ses tenants et aboutissants. En réalité, il y avait deux lectures de la crise : l'une, privilégiant la dimension politique et

sécuritaire, dénonçait tout à la fois la violence islamiste, le pouvoir algérien et les connivences françaises ; l'autre, plus tournée vers la société civile, prêtait attention à la façon dont la société algérienne vivait ou survivait dans cette crise, dont elle prenait le "risque de vivre", selon une expression de P. Claverie.

Cette (re) découverte de la " société civile algérienne " comme acteur de son destin a été relativement tardive, mais elle a renouvelé le regard français sur l'Algérie et sur le rapport entre les deux sociétés. Non sans parfois des travers mythiques : on a beaucoup exalté les mérites d'une société algérienne vertueuse taillant sa route entre des "ennemis complémentaires" (pouvoir et islamistes), et construisant son salut (ou sa rédemption) dans la souffrance et le chaos.

Quoiqu'il en soit, ceci s'est traduit par une meilleure écoute en France de la société algérienne, une écoute privilégiant l'attention aux vécus personnels ou sociaux, aux expériences individuelles, pour aborder une réalité qui se laissait si peu saisir dans sa frontalité politique. La littérature algérienne sous toutes ses formes (récits, témoignages, romans, romans policiers) a ici joué un rôle considérable. Dans la confusion des discours sur l'Algérie en crise, elle est apparue, avec sa capacité d'anticonformisme, comme une ressource de substitution des interprétations savantes et des essais politiques, comme un discours qui sonnait plus juste pour comprendre la société algérienne contemporaine, éclairer les conflits qui la traversaient, rétablir une communication avec elle.

Le facteur linguistique contribue sans doute beaucoup à cette communication, et la réception faite à la littérature algérienne de la « décennie noire » en France n'est pas étrangère au fait que les lecteurs français peuvent y entrer, pour une part, de plein pied. Mais la proximité dont témoigne cette littérature n'est pas seulement d'ordre linguistique. Sur la toile de fond des histoires de vie retracées par les romans algériens de langue française, ressortent avec insistance les différentes formes, dans le temps et dans l'espace, du rapport au "pays d'au-delà des mers" (N. Saadi, dans *Dieu-le-fît*). Présent aussi dans les romans de langue arabe², ce rapport n'est pas traité en littérature de façon aussi convenue et réservée que dans les discours politiques ou historiques.

Un autre phénomène, révélé cette fois-ci par l'Année de l'Algérie, mais aussi par des manifestations plus anciennes comme Le Maghreb des Livres, est la découverte d'une société franco-algérienne, interface entre

² Daoud, Mohamed, *Le roman algérien de langue arabe. Lectures critiques*, Oran, CRASC, 2002.

les deux pays mais qui entend se positionner désormais comme un acteur relativement autonome de son destin culturel, à travers ses intellectuels, ses artistes, ses écrivains (par exemple Leïla Sebbar, dans *Mes Algéries en France*), ses élites politiques et ses autres figures phares (Zidane).

L'émergence ou la visibilité nouvelle de ces dimensions du rapport franco-algérien invitent plus que jamais à interroger la nature de ce rapport, tout en rendant encore plus complexe son interprétation globale. L'effort de distanciation requis de part et d'autre pour saisir une si proche « altérité partagée »³, pour analyser une proximité si contradictoire reste malaisé à mettre en oeuvre.

Longtemps, on s'est contenté **d'approches psychologisantes**. Tandis que les responsables politiques affirmaient, dès le lendemain de l'indépendance, que la relation franco-algérienne "ne pouvait être banale", beaucoup d'observateurs insistaient sur son caractère paradoxal. Ils invoquaient, dans des termes paraboliques mais finalement peu heuristiques, la fameuse *dialectique attirance-répulsion* qui caractériserait les rapports entre les deux pays.

Il est vrai qu'entre l'Algérie et la France, la dimension psychologique est difficile à écarter, et a toujours appelé des gestes et paroles symboliques pour dénouer les conflits. Le rôle, au moment de la guerre d'Algérie, des actes et formules prodigués par De Gaulle incite à relativiser les analyses trop objectivistes et réalistes du fonctionnement des relations internationales, quand elles oublient de faire place à la dimension psychologique des rapports entre sociétés. On sait que la "paix des braves" ou le célèbre "Je vous ai compris", et surtout le style de l'homme, "qui nous respectait", disaient les anciens maquisards, ont eu un écho jusqu'au fond des djebels. Et, bien qu'elle soit difficile à mesurer objectivement, la référence au *respect*, pour sortir de situations où l'homme n'était guère respecté, reste un maître-mot du dépassement des malentendus franco-algériens, que semblent avoir compris beaucoup d'hommes politiques français.

S'il faut donc reconnaître, jusqu'à nos jours, la part du symbolique dans la gestion des rapports franco-algériens, ce serait une erreur d'en rester à une vision des choses rangeant définitivement ces rapports, qualifiés de "spécifiques", dans les passions ineffables et atemporelles échappant à l'analyse. Pour prendre en compte la dimension psychologique des relations franco-algériennes, il faut réintroduire dans une perspective historique les représentations mutuelles du rapport entre

³ Selon le sous-titre de l'ouvrage de Sebbaa, Rabeh, *L'Algérie et la langue française. L'altérité partagée*, Alger, Dar El Gharb, 2002.

les deux sociétés, en s'appuyant sur des corpus. Le premier est la **façon de nommer**.

Tout un vocabulaire déployé à l'époque où "l'Algérie faisait partie de la France" reflétait l'ambiguïté consistant à souligner et refuser en même temps la différence algérienne par rapport à la France après l'échec du rêve de "royaume arabe", qui ne confondait pas celui-ci avec l'« empire français ». L'Algérie, "fille de France", était une "autre France", une "nouvelle France", une "France africaine", "algérienne" ou "méditerranéenne" avant de devenir "l'Algérie française". Dire "l'Algérie, c'est la France" était moins une observation qu'une pétition de principe.

C'était surtout refuser de reconnaître positivement la différence des Algériens. Ceux-ci, contrairement aux Marocains et Tunisiens, ne pouvaient porter le nom correspondant à l'espace qu'ils habitaient. Malgré l'annexion de leur pays par la France, ils n'étaient pas non plus des Français tout court, mais des "indigènes musulmans", des "Français musulmans" ou "de souche nord-africaine", une sur-qualification qui, en fait, enlevait beaucoup à leur qualité de Français, et les maintenait en situation de dénégation identitaire. Face à eux, le colonisateur s'inventait une identité juridique, jusque là inédite, d' "européen" et une identité politique et culturelle d' « algérien ».

Cette confusion identitaire, cette difficulté du colonisateur à séparer l'autre de soi tout en marquant négativement sa différence, la difficulté complémentaire des colonisés à s'affirmer à l'intérieur des catégories forgées par l'autre⁴, puis malgré et contre lui, ont marqué ici, plus qu'ailleurs, l'histoire coloniale et le processus de décolonisation. Le rêve de construire une "autre France", sur un modèle jacobin et centraliste dont ils ne récusait pas les valeurs, a inspiré le projet national et étatique de nombreux leaders algériens⁵.

Aujourd'hui, cette approche fusionnelle resurgit tantôt sur un mode dénonciateur, quand on parle ici de « parti de la France » et là de « Francealgérie », et tantôt sur un mode positif, pour servir l'entreprise de réconciliation. Le résultat est parfois inattendu. Ainsi, les deux timbres algériens émis (non sans critique, semble-t-il) en 2003 à l'occasion de l'Année de l'Algérie mélangent les drapeaux des deux pays et font converger leurs monuments les plus symboliques, la Tour Eiffel et le Monument des martyrs. L'hypothèse fusionnelle a aussi inspiré une piste

⁴ cf. Babadji, R., "Le syncrétisme dans la formation du système juridique algérien", in *Politiques législatives : Egypte, Tunisie, Algérie, Maroc*, Dossiers du CEDEJ, Le Caire, 1994.

⁵ cf. l'analyse qu'en fait Benkheira, M. H., dans "Algérie-France : un lien d'image", in *Lignes*, 1997.

d'analyse très stimulante pour l'analyse, celle qu'explore Etienne Balibar dans un article au titre provocant : "Algérie, France : une ou deux nations ?", à l'occasion d'une collaboration avec l'Université d'Oran⁶.
Abyme

L'auteur considère que la décolonisation "a fait passer de la fausse simplicité du un à la fausse simplicité du deux", et que le cas franco-algérien invite à réviser sérieusement nos catégories d'analyse, en commençant par celle de nation. Pour lui, le rapport de la France à l'Algérie et de l'Algérie à la France est pour chacune un rapport à sa propre altérité : "ces discours dés-identificateurs, par où chacun tente de se libérer de l'identité qui l'emprisonne, et de reconnaître l'altérité qui le constitue, peuvent-ils être un seul discours, ou du moins un discours commun, un discours partagé?". "L'Algérie et la France, prises ensemble, - poursuit Balibar - ne font pas deux, mais quelque chose comme un et demi, comme si chacune d'elles, dans leur addition, contribuait déjà pour une part de l'autre." Si, dans cette arithmétique, l'auteur privilégie la formule « une nation et deux Etats », on pourrait tout aussi bien inverser les termes : « deux nations et un Etat », cet Etat jacobin qui s'impose comme modèle commun.

L'analyse dialectique proposée par Balibar ne se limite pas à la dynamique interne du "couple franco-algérien", mais s'applique aussi à la place de celui-ci dans le processus de mondialisation : "loin de dissocier définitivement la France et l'Algérie, la "frontière-monde" qui les réunit les contraint d'occuper ensemble une position conflictuelle sur le tracé même de la frontière". Ils y poursuivent la « coopération », c'est-à-dire la poursuite en commun d'objectifs divergents. On y reviendra à propos des rapports euro-méditerranéens.

Pour analyser l'étrange relation née d'une longue, intense et inégale cohabitation entre les deux sociétés, j'ai d'abord été tenté, dans mes propres recherches, de renvoyer la dialectique identitaire franco-algérienne à un jeu de miroirs, à une relation spéculaire inscrite dans l'histoire, avec toutes les précautions qu'exigent l'emploi et l'abus de la métaphore des miroirs. L'Algérie moderne s'est construite contre la France mais sur son modèle, tandis que la France a construit une partie de sa modernité "au miroir de l'Algérie" : celle-ci a été le principal rapport de la France à un espace et une société non-modernes depuis le début de la révolution industrielle, un rapport qui a incarné dans l'imaginaire français la dialectique modernité/archaïsme. En conquérant

⁶ Comme pour l'article de Benkheira, M. H., cette livraison de la revue *Lignes*, parue en 1997 (**Algérie-France : regards croisés**), est en réalité le fruit d'un colloque franco-algérien tenu en 1995.

l'Algérie et le Sahara, la France s'appropriait dans l'espace l'antithèse de sa propre réalité, ou du moins de la représentation qu'elle s'en faisait. Au feu de cette altérité familière, la société française éprouvait ses mythes fondamentaux : progrès, liberté, égalité, universalité, et elle déployait sur une terre et des hommes perçus comme vierges de modernité ses fantasmes civilisationnels et développementistes : le désert à conquérir et mettre en valeur, les hommes à dominer, apprivoiser, et peut-être assimiler⁷.

Ce qui complique le jeu des représentations est que cette expérience coloniale singulière prenait place dans un rapport de forces international où l'Algérie constituait un atout pour la France face à la menace allemande. Il faut ici en revenir à la comparaison avec l'Allemagne évoquée au départ, car on ne peut comprendre, hier comme aujourd'hui, la relation franco-algérienne en la traitant comme un univers clos. Entre la France et l'Algérie d'une part, la France et l'Allemagne d'autre part, s'est développée en réalité une double relation spéculaire qui a encadré nombre des visions françaises du monde à la fin du 19^{ème} siècle et durant la première moitié du 20^{ème}. Avec l'Algérie prévalait la vision d'une solidarité dominatrice entre la "mère-patrie" et une société archaïque à moderniser, avec l'Allemagne c'est par contre la vision d'une concurrence hostile à l'intérieur des valeurs de la modernité qui l'emportait⁸.

Lorsque l'Europe est devenue un projet mobilisateur commun pour des nations renvoyées l'une vers l'autre par leurs défaites, ce rapport spéculaire s'est transformé. Le "Français musulman", bien qu'ayant enfin acquis la qualité d'"Algérien" par la décolonisation, a retrouvé en France une identité incertaine d'"Arabe", soulignant son altérité face aux nouveaux "Européens". Toutefois, la nouvelle vision eurocentrée de la place de la France dans le monde n'a pas anéanti le jeu des mémoires hérité du passé. Toutes les occasions sont bonnes pour faire ressortir en France "notre Algérie intérieure" (Bruno Frappat) ou d'autres facettes du « tropisme algérien » : crise de 1988 en Algérie, crises internationales comme la guerre du Golfe, débats français sur le Code de la nationalité, incertitudes européennes, "menace" islamiste, "redécouverte" des faits les plus refoulés de la guerre d'Algérie et résonances avec celle-ci de la « décennie noire ».

Si on en juge par la presse algérienne, il y a aussi en Algérie un fort tropisme français. Tout ce qui touche en France, directement ou

⁷ Henry, J.R., « La France au miroir de l'Algérie », *Autrement*, mars 1982.

⁸ Henry, J.R., « Allemagne-Algérie : deux pôles de la vision française de l'altérité », *Hommes et migrations*, septembre-octobre 2001.

indirectement l'Algérie - comme la participation des immigrés aux élections algériennes, ou le débat sur les rapports Islam-Etat - continue, à avoir des échos importants en Algérie. Le rapport à la France reste, pour le dénoncer ou pour le valoriser, un référent majeur dans les enjeux politiques et culturels algériens. Le phénomène a été tellement renforcé par la télévision qu'on peut se demander quel est l'impact à terme du regard permanent porté par une grande partie de la population algérienne sur l'autre rive de la Méditerranée : ce « zapping » culturel largement orienté vers le nord ne produit-il pas un décentrage des imaginaires collectifs, une externisation systématique du regard sur sa propre société ? Les populations issues de l'immigration vivent, bien sûr, au cœur de ce croisement des imaginaires, comme l'a rappelé l'épisode extravagant mais révélateur du match franco-algérien...

Il n'est donc pas douteux que les imaginaires sociaux continuent à entretenir dans l'espace franco-algérien un dialogue dense et tendu qui paraît bien structurel⁹. Il serait cependant trop réducteur d'analyser cette structure dialogique seulement comme un face-à-face entre des identités collectives ou entre des blocs sociétaux. L'imaginaire relationnel franco-algérien ne se limite pas à une relation spéculaire où s'opposeraient des narcissismes agressifs. Ce serait un système trop simplificateur : la complexité des échanges invite plutôt à tenter de prendre en compte tout l'espace, toutes les dimensions et toute l'épaisseur temporelle de cette relation.

Dans l'idéal, il s'agirait donc de considérer un ensemble où interagissent la diplomatie, les échanges économiques, les échanges humains, les rapports culturels, le jeu des imaginaires dans un tout qui paraît indissociable et qui fait système, dans la mesure où chaque élément influe sur le tout.

Dans ce *système relationnel franco-algérien*, on peut cependant dissocier les niveaux. Nous n'insisterons pas ici sur la base matérielle des rapports franco-algériens, passés successivement de la domination coloniale à la dépendance et à l'asymétrie, mais davantage sur les référents communs - *culturels au sens large du terme* - qui surdéterminent ces rapports et qui semblent s'organiser dans ce qu'on peut appeler un *univers mental commun* des relations franco-algériennes.

Sous cette expression, entendons un système référentiel commun aux deux sociétés, complexe et contradictoire, composé de mémoires partagées (convergentes ou répulsives, positives ou négatives) ou de

⁹ Citons par exemple ce slogan d'une manifestation islamiste d'Alger en 1992 : « Algérie-Islam : la guerre n'aura pas lieu ! » qui répondait au titre de couverture d'un hebdomadaire français « France-Islam : la guerre aura-t-elle lieu ? ».

"mixtes"¹⁰, système travaillé par des clivages, des polarisations et des frontières symboliques par rapport auxquelles se définissent les images de soi et de l'autre¹¹. Cet univers mental, sans cesse remanié, englobe de nombreux domaines, dont certains font évidence, comme la littérature, le champ linguistique et surtout l'histoire, avec le personnage flamboyant et polysémique d'Abd-el-Kader, et des "hommes de bonne volonté" comme Max Marchand, qui rêvaient d'écrire une commune "histoire de France et d'Algérie".

Mais en fait, le croisement des imaginaires concerne presque tous les discours sociaux. Il influence la formulation juridique des identités, travaille dans les deux pays le discours politique et la vision de l'ordre international, exemplarise le sens du rapport islamo-chrétien. Il surdétermine souvent les discours savants, dont l'apparente sérénité habille un souci obsessionnel d'essayer de comprendre et rationaliser le rapport entre les deux pays. A cet égard, la période de la coopération a eu des effets importants en France comme en Algérie, qui ont jusqu'ici largement échappé à l'analyse. Il y a aussi tout le champ inexploré des imaginaires populaires, qui, comme les fameuses "histoires arabes" en France, bouscule les codes littéraires et les censures morales¹². C'est une des rares façons de faire émerger les non-dits, les choses que de part et d'autre on a du mal à ramener au grand jour, en particulier tout ce qui a trait à l'expérience de la violence extrême.

Dans cet inventaire, certains champs apparaissent plus structurants que d'autres, comme le droit et le rapport à l'histoire.

Concernant le droit, beaucoup de facteurs concourent au maintien d'un espace juridique mixte, commun aux deux sociétés, comme la puissance du modèle juridique français sur la législation de l'Etat algérien post-colonial et l'acceptation tacite puis de plus en plus explicite de la double nationalité : il y a aujourd'hui, plusieurs centaines de milliers de

¹⁰ La notion de « mixte franco-algérien » a été avancée par Gallissot, R., dès 1984, à propos de l'immigration algérienne en France : V. « Le mixte franco-algérien, paradoxe de l'immigration algérienne : dix thèses sur son devenir », *Les temps modernes*, mars-mai 1984 ; « Le mixte fondateur franco-algérien », in Costa-Lascoux, J., et Témime, E., *Les Algériens en France*, Paris, Publisud, 1985 ; « L'espace Maghreb-Europe : le Maghreb comme terme de l'échange », in *Le Maghreb, l'Europe et la France* (dir. Basfao, K., et Henry, J.R.) CNRS Editions, 1992.

¹¹ Nous avons avancé cette notion au début des années 90 (in *French and algerian identities...*, *op. cit.* et dans *Le Maghreb, L'Europe et la France*, Ed. du CNRS, 1992). Elle faisait suite elle-même à des recherches menées à Alger sur la formation discursive coloniale (*Revue Algérienne*, 1974, I). Aujourd'hui, Paul Siblot explore un thème voisin, « l'interdiscours franco-algérien ».

¹² Cf. Bariki, S.E., et Henry, J.R., *Imaginaires populaires et stéréotypes : à propos des « histoires arabes »*, *Hermès*, N° 30, CNRS Editions, 2000.

franco-algériens confirmés ou potentiels. Tout aussi puissant mais moins visible est la continuité de tout ce qui touche à la formulation juridique des identités. Les catégories identitaires du droit colonial (« européens »/ « indigène musulman » notamment) ont durablement introduit dans le droit français l'ambiguïté de la catégorie à la fois religieuse et ethnique de « musulman » ; elles ont ensuite été les matrices du droit algérien de la nationalité puis ont influé sur les débats français relatifs au Code de la nationalité¹³. Au total, l'épisode colonial a eu tellement d'influence, de part et d'autre de la Méditerranée, sur l'invention des catégories de national, de sujet et de citoyen qu'il est toujours en cours d'inventaire¹⁴.

Mais c'est bien sûr la représentation de l'histoire qui occupe dans l'univers mental commun des rapports franco-algériens une place centrale. L'intensité et la durée exceptionnelles des liens entre les deux sociétés ont construit un stock commun de références, que chacune d'elles, chaque fraction de la société, chaque individu instrumentalise différemment en fonction de ses attentes et de ses contradictions. Mais les effets sur les deux pays de cette histoire commune sont loin d'être symétriques.

Pour l'Algérie, l'histoire commune est d'abord une histoire subie. Le rapport à la métropole a tellement pesé sur l'Algérie qu'il a en partie privé celle-ci de sa propre histoire. Peu de sociétés ont été autant déstructurées socialement et institutionnellement par la colonisation. Ceci fait une différence majeure avec des pays comme le Maroc et la Tunisie qui n'ont pas subi cette dépersonnalisation et explique la nature et la forme de certaines crispations identitaires algériennes. Une société abaissée de toutes parts et menacée dans ses repères existentiels tend à situer prioritairement sa défense sur des registres de survie élémentaire : démographie, religion, langue. Ce contexte n'est pas favorable aux nuances. Durant la période coloniale, le projet national avait sans cesse oscillé entre des modèles très différents de l'avenir à construire. Après l'indépendance, Gilbert Grand guillaume a souligné, à propos de la langue, l'extrême difficulté de l'Algérie « à prendre possession d'elle-même ». Il a fallu attendre plusieurs décennies pour que la question du

¹³ Cf. Henry, J. R., 1994-2 ; Ramdane, Babadji, « Le mixte franco-algérien », in *Le Maghreb, l'Europe et la France*, Paris, CNRS Editions, 1992, et « Le syncrétisme dans la formation du système juridique algérien », *op. cit.*

¹⁴ Cf. P. Weil, *Qu'est-ce qu'un Français*, Folio-Gallimard, 2004 ; Colas, D., *Citoyenneté et nationalité*, Folio-Gallimard, 2004 ; Blévis, L., *Sociologie d'un droit colonial. Citoyenneté et nationalité en Algérie (1865-1947) : une exception républicaine ?*, Thèse pour le doctorat de science politique, Aix en Provence, décembre 2004.

pluralisme culturel soit dépassionnée, et que puissent être renouvelées les analyses du paysage culturel algérien¹⁵.

Ce contexte colonial particulier a beaucoup pesé sur le rapport à l'histoire. La commémoration du « Centenaire de l'Algérie » en 1930 était une façon de refouler l'histoire de l'Algérie musulmane aux oubliettes (« Fuyez, siècles obscurs », clamait la cantate du Centenaire). Mais, comme le souligne Hassan Remaoun, ce phénomène semble avoir aussi marqué la façon de penser l'histoire algérienne. Le rôle majeur joué dans la constitution de l'identité algérienne moderne par une séquence coloniale omniprésente dans les mémoires, les pratiques culturelles, les paysages urbains et ruraux, mais refoulée car non revendicable, explique sans doute que la définition positive de cette identité ait eu tendance à se formuler sur deux registres mythologiques opposés : soit la référence à un passé arabo-musulman en partie reconstruit, un patrimoine de synthèse dépourvu de beaucoup des repères concrets qui font sens dans d'autres pays arabes ; soit la fuite en avant dans un mythe d'avenir hyper-moderniste : c'était dans les années 70 l'image triomphante d'une Algérie développementiste et championne du nouvel ordre économique, où la vision de l'avenir se substituait à un mythe d'origine insuffisant pour incarner le destin national et valoriser l'image interne et internationale du pays. Le fondement commun de ces deux visions de l'histoire restait bien sûr la guerre de libération, seule façon d'évoquer le temps colonial, mais pour mieux le fuir vers un passé antérieur ou vers un destin prometteur.

Cette oscillation entre deux repères mythologiques extrêmes autour d'un héritage colonial crucial mais illégitime contribue peut-être à caractériser ce que Berque nommait la « crise culturelle » algérienne, c'est à dire la difficulté à assumer dans la diversité de ses composantes et contradictions la totalité du patrimoine historique et culturel qui a fait l'Algérie. La logique d'alternance entre des visions opposées et réductrices du monde l'a longtemps emporté sur la nécessité de forger une synthèse plus dialectique de l'histoire nationale, où la séquence coloniale trouverait sa place, autrement que comme dénégarion d'une filiation illégitime.

Du côté français le rapport au passé commun est tout aussi complexe, même s'il est moins inconfortable et encombrant à assumer. La France reste en position dominante dans le champ des mémoires et

¹⁵ Cf. les analyses de Taleb-Ibrahimi, Kh., et le dossier de la revue *Prologues* (été 1999) sur « Langues et cultures au Maghreb », avec notamment un texte de Sebaa, Rabeh : "L'Algérie et la langue française : un imaginaire linguistique en actes". Du même auteur, voir aussi *L'Algérie et la langue française. L'altérité partagée, op.cit.* Les travaux de la Commission de réforme de l'Education en Algérie ont aussi reflété cette nouvelle approche.

l'indépendance de l'Algérie, aussi traumatisante qu'elle ait été pour certains, ne s'est pas présentée comme une rupture des liens avec ce pays, mais comme leur reconversion dans la coopération, c'est-à-dire comme une autre forme de gestion de l'histoire commune.

Malgré cette reconversion, qui a pris parfois l'allure d'un tour de passe-passe où le magicien De Gaulle sortait du chapeau de la colonisation la colombe de la coopération, tout le rapport au passé colonial n'a pas été évacué. Reviennent à la surface aussi bien des faits longtemps refoulés, comme la torture, que la nostalgie des occasions perdues, qui s'exprime dans des essais historiques, des films, des romans. Il y a un sentiment diffus que les rapports franco-algériens ont été victimes de ratages historiques, comme l'échec du "royaume arabe", qui mettent en cause la *responsabilité* de la France sur ce qui est arrivé ensuite, y compris jusqu'à nos jours. Les mots avec lesquels les médias parlent de l'Algérie sont révélateurs : "L'Algérie, comment en est-on arrivé là ?", "L'Algérie, que peut-on faire ?", "Peut-on oublier l'Algérie ?"

Aujourd'hui, alors que les vécus du traumatisme colonial se sont décantés, le moment semble propice pour tenter d'assumer l'histoire commune et mieux fonder les solidarités à venir. Il ne s'agit pas de nier les mémoires particulières et sélectives du passé – qui sont des processus inévitables de la construction des identités collectives et individuelles – ni de tomber dans le travers d'une histoire officielle et aseptisée du passé commun. Pour nécessaire qu'elle soit, l'écriture d'une histoire commune n'est pas une entreprise de tout repos, la France et l'Allemagne viennent seulement d'y parvenir. Mais elle est devenue réalisable, comme en témoigne le débat sur le 8 mai 1945, à la veille de signer un Traité d'amitié et de coopération entre les deux pays. En quelques mois, le discours tenu en France sur le sujet a considérablement évolué, paradoxalement au moment où une loi adoptée en février 2005 semblait devoir l'interdire. La reconnaissance explicite de cette « tragédie inexcusable » par l'ambassadeur de France, puis par le ministre français des Affaires étrangères¹⁶ a sans doute été facilitée par la reconnaissance en août 2004 de la dette morale contractée à l'égard des Algériens pour la libération de la France : la dette était plus facile à reconnaître que la faute, mais l'une engageait l'autre.

Dans ce souci de relire l'histoire commune, il importe toutefois de ne pas rester fixés de façon obsessionnelle sur le temps colonial. L'histoire post-coloniale, qui compte maintenant plus de quatre décennies, a aussi laissé des héritages importants qui ont parfois configuré les rapports

¹⁶ Entretien dans *El Watan* du 8 mai 2005.

franco-algériens de façon plus déterminante que la période coloniale. Citons un seul exemple, dans le domaine culturel : alors que les Universités de France et d'Algérie ne comptaient au moment de l'indépendance qu'environ deux mille étudiants algériens, ce sont 1.400 coopérants français qui enseignaient dans l'université algérienne en 1970.

Aujourd'hui, l'histoire franco-algérienne est soumise à de nouveaux défis. La construction de l'Europe apporte un trouble à la nécessité d'achever le processus de réconciliation et de rapprochement entre les sociétés, dans la mesure où le rapport franco-algérien est désormais englobé dans des relations baptisées "euro-méditerranéennes". Celles-ci, qui entendent organiser un espace économique commun mais pas un espace humain, ne sont guère moins ambiguës à certains égards que les rapports coloniaux. Dans quelle mesure, le « mixte » franco-algérien sera-t-il mieux géré à l'intérieur d'un destin euro-maghrébin, alors que la référence à l'Europe habille au nord de vieux réflexes ethnocentristes, et mobilise un vocabulaire qui réactive étrangement le clivage "européens"/"arabes". Malgré les vertus du projet européen, la vivacité du débat sur la Turquie a rappelé que la tentative de définir une identité européenne se faisait implicitement face au sud et au monde islamo-méditerranéen. L'invention de l'Europe pose le problème de ses frontières humaines et des rapports à sa périphérie. Selon que le projet européen jouera la carte de l'ouverture au sud, ou au contraire celle de la forteresse de prospérité, la vision du rapport franco-algérien variera beaucoup. A l'inverse, la volonté commune de maintenir une relation privilégiée sur cette « frontière-monde » (E. Balibar), pourra considérablement infléchir le choix du projet européen.

La lecture de l'imaginaire relationnel franco-algérien que nous avons choisi d'évoquer ici privilégie délibérément un point de vue global. Elle peut aider à rendre compte d'une partie de la réalité des rapports entre les sociétés concernées, à condition de ne pas en rester à ce degré de généralisation et d'abstraction. Considérer l'Algérie et la France comme deux entités en interaction ne peut faire oublier la diversité et les contradictions dont chacune est pétrie. Or, le croisement des représentations entre les sociétés tire justement parti de cette pluralité, et s'incarne dans la façon dont, de part et d'autre, une multitude d'acteurs, de « frontaliers », d'« hommes-frontières », s'approprient, de façon parfois déroutante, le rapport imaginaire à l'autre société. Il y a plusieurs façons pour les individus d'habiter cet univers mental commun : celle de Leïla Sebbar, fille du « couple franco-algérien », est fusionnaire, celle de Zidane se vit davantage comme une complémentarité, celle des « indigènes de la République » est un cri d'exaspération.

La mobilisation par les acteurs des ressources d'un univers mental commun varie également dans le temps. Les déclinaisons actuelles du « destin commun » auquel appellent des hommes politiques font aujourd'hui beaucoup plus de place aux sociétés civiles qu'au lendemain de l'indépendance. La relation franco-algérienne n'est pas une histoire close et limitée aux relations diplomatiques.

On peut cependant y trouver quelques constantes : le caractère mouvementé des relations entre les deux sociétés ne met pas en cause le maintien d'un espace singulier des rapports franco-algériens et franco-maghrébins. Tout en se modifiant constamment dans ses contenus et ses enjeux, cet univers mental commun reste structuré fondamentalement autour d'un rapport soi/autre hérité de la période coloniale, revisité sous la coopération et sans cesse retravaillé par les enjeux extérieurs. Pour chacune des deux sociétés, l'autre - individuel ou collectif - est à la fois la figure familière de la différence économique, culturelle, religieuse, voire ethnique, et l'incarnation d'un partenariat privilégié avec un monde différent et potentiellement menaçant. La formule de J.P. Millecam dans son roman *Et je vis un cheval pâle*, "chacun était le meilleur ennemi de l'autre" reste suggestive pour suggérer une partie de cette réalité... Au total cependant et plus que jamais aujourd'hui, l'image dominante que donne la relation franco-algérienne est d'être à la fois affirmation d'un clivage et négation de ce clivage, affirmation de la différence et composition avec elle.

Du même auteur, sur le rapport franco-algérien :

"La France au miroir de l'Algérie", *Autrement*, mars 1982.

Le Maghreb dans l'imaginaire français, Aix, Edisud, 1985.

Nouveaux enjeux culturels au Maghreb, Paris, Ed. du CNRS, 1986.

Hargreaves, A., et Hefferman, M., Introduction de *French and algerian identities from colonial times to the present*, USA, The Edwin Mellen Press, 1992.

"L'univers mental des rapports franco-algériens", in *Le Maghreb, l'Europe et la France*, CNRS Editions, 1992.

"Colonna, F., et Daoud, Z., Les frontaliers de l'espace franco-maghrébin", in *Etre marginal au Maghreb*, CNRS, Editions, 1993.

"Wenden, C. W., de et al Entre germains et arabes : les avatars d'une vision française des migrations", in *De l'immigration à l'intégration en France et en Allemagne*, Paris, Cerf, 1994.

“ Martin, D., L'identité imaginée par le droit : de l'Algérie coloniale à la construction européenne”, in *Cartes d'identité*, Presses de la FNSP, 1994.

"France-Algérie : assumer l'histoire commune", *Confluences Méditerranée*, n° 19 (automne 1996).

« L'espace ambigu du rapport à la France », in *Où va l'Algérie*, Karthala, 2001.

« Allemagne-Algérie : deux pôles de la vision française de l'altérité », *Hommes et migrations*, septembre-octobre 2001.

« La France et l'Algérie : un imaginaire relationnel », in *Recherches internationales*, 1/2 2003.

L'Algérie et la France. Destins et imaginaires croisés, Aix, CAOM et Marseille, Images en manœuvre, 2003.